

Première rencontre - débat dans le cadre de la campagne des municipales
sur la
« Santé et la qualité de vie »



Auparavant, la santé était considérée comme l'état contraire de la maladie.

S'occuper de l'accès à la santé revenait à lutter contre les maladies. Dans le cadre de la définition de l'O.M.S., la prévention et les soins ne sont plus les seuls moyens au service de la santé, il y a aussi : les lois, les règlements, les orientations politiques en environnement, l'aménagement du territoire... La santé de la population devient, dès lors, une responsabilité collective (Charte d'Ottawa en 1986).

Or, qu'est-ce que la Politique si ce n'est lutter pour l'état de bien-être physique, psychique, social et environnemental de tous ?

A mon sens, le bilan du Président Socialiste du Conseil Général s'inscrit parfaitement dans cette mission.

Tout d'abord, le Conseil Général s'est doté depuis juin 2001 de la Maison Départementale de la santé (à proximité du canton) qui regroupe la plupart des actions préventives de santé en faveur des adultes et jeunes adultes : dépistage du sida, dépistage et traitement d'infections sexuellement transmissibles, dépistage de la tuberculose, consultations santé-conseil, planification familiale, consultations prénatales. Des consultations, gratuites, sont accessibles dans 30 lieux du département.

Ensuite la mise en place de l'Agenda 21, en 2007 (mais impulsé dès 2004), est une preuve irréfutable. Il recense 92 actions concrètes et pragmatiques qui concernent tous les champs de compétences du Conseil Général : transports, infrastructures, collèges, logement social, environnement, insertion, développement territorial, culture, enfance et jeunesse...